



A Blois, le 7 novembre 2014

COMPTE-RENDU DU CTL DU 6 NOVEMBRE 2014

Le 6 novembre 2014 s'est tenu un CTL dont l'ordre du jour était : la modification des horaires d'ouverture au public des CDFIP à compter du 1/1/2015 ; les ponts naturels 2015 (points soumis au vote) ; bilan de la campagne de notation 2014 pour 2013 (pour information).

La modification des horaires d'ouverture au public des CDFIP : la Direction propose de réduire et d'uniformiser les plages horaires d'ouverture des Centres des Finances Publiques du département officiellement au nom de la « lisibilité » pour les usagers et du fait de la « dynamique de promotion des services en ligne » vantée par la Démarche Stratégique (en clair, dissuader les usagers de se déplacer physiquement pour qu'ils privilégient internet et le téléphone), et ce pour « améliorer les conditions de vie au travail des agents ». La Direction a donc décidé, après avoir informé dans la précipitation les O.S. de ses intentions lors d'une réunion informelle le 14/10, de fixer l'accueil du public sur les trois gros sites de Blois, Romorantin et Vendôme, à 24 H/semaine sur 4 jours, en fermant les CDFIP les mercredi et vendredi après-midi ; et sur les treize trésoreries rurales, de fixer l'accueil à 16h15/semaine (9h/12h15), en fermant tous les après-midi de la semaine. L'accueil sur rendez-vous resterait possible pendant les heures de fermeture. Les agents de l'accueil des trois SIP seront appelés à assurer la réception des appels téléphoniques des SAID. L'OPH ne sera pas concernée par ces modifications.

Pour nous, si les conditions de travail des agents qui assurent l'accueil du public sont difficiles et se dégradent, c'est avant tout en raison des politiques de suppressions d'emplois depuis plus de douze années, appelées à se poursuivre dès cette année avec l'annonce de 2000 nouvelles suppressions de postes (se rajoutant aux 2528 postes restés vacants !), et de l'augmentation de la charge de travail qui en découle. Le mal-être des agents ne pourra être traité que si l'administration prend en compte les moyens humains et budgétaires nécessaires pour répondre aux besoins des usagers. Nous déplorons et dénonçons le fait qu'aucun accord n'a été trouvé entre la DG et les O.S. lors du CTR du 30/9 dernier et que la DG a reporté le Groupe de Travail sur l'accueil initialement prévu le 29/9. L'administration répond donc aux problématiques de l'accueil, mission essentielle de notre administration, par une solution de facilité qui va certes apporter une bouffée d'oxygène aux agents (du moins dans un premier temps) mais remet en cause le principe républicain de continuité du service public. Cela est d'autant plus inquiétant que la Démarche Stratégique n'a d'autre ambition que de remettre en cause le maillage territorial de notre administration et l'exercice de nos missions, dont l'accueil physique qui est le premier visé. Les nouveaux horaires ne vont pas réduire les besoins du public, qui va se reporter sur les plages d'ouverture et accroître le flux sur ces horaires, tout en augmentant le nombre d'appels téléphoniques. Elle semble très loin l'époque de la mise en place des CDI-CDIF, SIP ou du guichet fiscal unique (GFU) où la facilitation des démarches de l'utilisateur était la

première préoccupation de l'Administration. Aujourd'hui, l'usager doit être dissuadé de venir à l'accueil et doit s'adapter aux réorganisations issues de la gestion de la pénurie...

Nous nous sommes abstenus dans le vote de cette modification car il n'y a, pour l'heure, aucune suppression de trésorerie induite. Nous resterons particulièrement vigilants à ce que cette modification ne serve pas à court terme d'excuse, comme nous pouvons le craindre, pour remettre en cause la pérennité des trésoreries rurales. Mais si nous dénonçons ce recul du service public dû à l'usager, nous tenons également compte de la situation de ras-le-bol des agents ne pouvant plus faire face à l'augmentation de leur charge de travail. CFDT et CGT ont voté CONTRE, FO et CFTC se sont abstenus, la modification est donc actée pour le 1^{er} janvier 2015.

Les ponts naturels 2015 : pour l'année 2015, la Direction propose les trois ponts suivants : les vendredis 2 janvier et 15 mai, et le lundi 13 juillet. Notre position, comme nous le répétons d'année en année, est que même si ces ponts permettent aux agents désireux d'en bénéficier d'être assurés de pouvoir les prendre, rien dans les accords de mise en place des ARTT ne prévoyait que des jours seraient imposés aux agents. Nous revendiquons donc le droit des agents à pouvoir venir travailler lors de ces journées tout en maintenant les bâtiments fermés au public, cela étant d'autant plus d'actualité avec les nouveaux horaires d'accueil. Mme Coulongeot le refuse pour des raisons de sécurité.

Nous nous sommes abstenus dans le vote.

Bilan de la campagne de notation 2015 : il s'agissait simplement de la présentation de la répartition des DKM (Dotation Capital Mois) par grades et par services. Si la règle des 70 % d'obtention de réduction de 1 et 2 mois n'a pas été respectée dans la catégorie C sur l'année 2014 pour 2013, c'est visiblement en raison de la non utilisation de l'intégralité des DKM par les chefs de service. Ces mois devront être redistribués aux agents.

Questions diverses : le chantier des services du 2^e étage du bâtiment Bodin va commencer dès la semaine du 10/11. Le service Direction Pôle GP actuellement situé dans le bâtiment Maunoury sera quant à lui transféré avant avril 2015.

Compte tenu de la disparition des filières en 2015, la prochaine campagne de mutation sera fusionnée pour l'ensemble des corps. Le service des Ressources Humaines proposera aux agents une réunion d'information concernant les nouvelles modalités de mutation avant la date limite de dépôt (début janvier 2015).

